



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOSSIER
DE PRESSE**

Réalisation d'une passe à poissons sous l'ouvrage RN7 Livron-sur-Drôme

LUNDI 13 JUIN 2022

SOMMAIRE

1^{RE} PARTIE

Présentation des travaux

5 Situation

6 Programme prévisionnel des travaux

2^E PARTIE

Intervenants et information aux usagers

7 Intervenants

7 Information aux usagers

01

Présentation des travaux

Le code de l'environnement prévoit des actions de restauration de la continuité écologique (transport des sédiments et circulation des poissons) sur certains cours d'eau.

Le franchissement des fondations de l'ouvrage de l'ouvrage de la RN7 enjambant la Drôme a été identifié comme faisant obstacle à la libre circulation de certaines espèces piscicoles et notamment l'Apron et nécessitant la réalisation de travaux de rétablissement de la continuité écologique.

Dans ce cadre, la DIR Centre-Est, propriétaire de l'ouvrage, va réaliser un franchissement piscicole afin de rétablir la continuité écologique en conformité de la loi sur l'eau.

1. Situation



Zone de travaux

Les travaux seront réalisés sous l'arche rive droite de l'ouvrage d'art supportant la RN7.

Un batardeau transversal créé depuis la rive gauche permettra l'accès des engins de chantier à la zone de travaux.

Les eaux de la Drôme s'écouleront en rive gauche pour mettre le chantier en as-sec.

2. Programme prévisionnel des travaux

Les travaux débuteront le 20 juin 2022.

Du 20 au 24 juin 2022, les travaux consisteront en la mise en place des installations de chantier et à dégager les emprises sur la berge rive gauche

Du 27 juin au 1^{er} juillet 2022, les travaux consisteront à réaliser la piste de chantier ;

Les travaux de réalisation de la passe à poissons se dérouleront du 4 juillet au 19 août 2022

Le repliement de la piste de chantier et des installations de chantier devraient hors aléas intervenir du 22 au 26 août 2022

La DIR Centre-Est assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de l'opération.

Intervenants et information aux usagers

1. Intervenants

- Le maître d'ouvrage

État

Ministère de la Transition Écologique (MTE)

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est)

Immeuble « La Villardière »

228, rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

- Le maître d'œuvre

État

Ministère de la Transition Écologique (MTE)

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est (DIR Centre-Est)

Immeuble « La Villardière »

228, rue Garibaldi

69446 LYON Cedex 03

- L'entreprise réalisant les travaux

BERTOULY TP

2 impasse du Lavoir

07350 CRUAS

- Le coordonnateur de sécurité et de protection de la santé

AASCO

62, rue Cesaria Evora

84350 COURTHEZON

2. Information aux usagers

La DIR Centre-Est appelle les usagers de la rivière Drôme à redoubler de vigilance aux abords du chantier. Il est important de garder une distance de sécurité suffisante vis à vis de la zone de chantier et de rester concentré afin de pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux.

CONTACT PRESSE



Emeline JOSE

com.dircet@developpement-durable.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*